



ÉDITO



Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois, L'année écoulée aura été celle de l'installation d'une équipe complète de techniciens au service des projets de la collectivité et prêts à relever les défis de demain. Je tenais ici à leur rendre hommage et à les remercier pour leur engagement au service de la commune. 2022 sera la concrétisation des projets de revitalisation et d'attractivité à travers le programme "Petites Villes de Demain". Des outils concrets qui permettront de lutter contre la dévitalisation du centre bourg, de s'emparer de la problématique des Combettes et du fort potentiel de la friche hospitalière. L'arrivée du Conservatoire des espaces naturels est un signal fort de notre engagement environnemental, nous lui réservons le meilleur accueil. 2022 verra la pose de la première pierre de la médiathèque, l'isolation thermique de l'école élémentaire, la mise en accessibilité de la mairie, le lancement du réaménagement de notre cœur de ville ; des travaux menés dans un souci de développement durable, de respect et de valorisation du patrimoine existant, du confort et du bien vivre de ses habitants.

Le transfert de compétences du stade de foot villeneuvois à l'intercommunalité marque une évolution ; la commune, quant à elle, prend la compétence périscolaire pour construire un véritable projet éducatif communal. L'installation du conseil municipal des jeunes et des enfants permettra de porter la parole des jeunes générations dans les projets municipaux.

En cette nouvelle année, je souhaite notre ville ouverte sur le monde, à l'écoute des autres, une ville faite de créativité et de diversité.

Je donne rendez-vous à nos aînés fin mars pour le traditionnel repas des aînés, un temps de partage et de convivialité très attendu par nous tous. Prenez soin de vous, prenez soin des autres.

Sylvie Dubois, Maire

COMMERCES

LES COMMERCES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

Notre commune est engagée pour la revitalisation du centre-bourg. Cette ambition vise à retrouver un centre animé et convivial. Acteurs de premier plan de la vie locale, les commerces sont au cœur de cette ambition. Maintenir les commerces en centre-bourg, permettre l'installation de nouveaux porteurs de projets et favoriser les initiatives collectives sont autant d'enjeux sur lesquels la majorité a choisi d'agir.

Dossier



Les commerces sont au premier plan de la vie locale.

Sur les dernières décennies, la commune de Villeneuve-de-Berg a été confrontée à une tendance lourde : les commerces du centre-bourg tendent à se relocaliser en périphérie, voire à disparaître au profit d'une offre située dans les grandes zones commerciales. Cette évolution n'est pourtant pas une fatalité. Les élus disposent d'outils concrets pour accompagner le retour du commerce.

Des axes de travail sont définis

Le programme "Petites villes de demain" vise à crédibiliser cette ambition. Il a permis à la commune et à la communauté de communes de se doter de moyens d'ingénierie nécessaires. Le travail de diagnostic a été réalisé dès 2021, il nous permet d'y voir plus clair sur les axes de travail à engager. Parmi eux : l'urbanisme pour favoriser le maintien de l'activité commerciale en centre-bourg ; l'intervention foncière pour favoriser la remobilisation des locaux vacants ou encore une politique intercommunale d'appui aux commerçants.

Les Villeneuvois, attachés à leurs commerces locaux

Les Villeneuvois sont encore très attachés à leurs commerces locaux. 57 % des habitants réalisent l'intégralité de leurs achats sur le territoire et 66% fréquentent régulièrement le marché du mercredi. Fait notable, le marché du mercredi est aussi l'occasion de fréquenter les commerces sédentaires pour 80 % des clients.

(Suite page 2)

Nouvelle édition du Printemps des poètes, du 12 au 28 mars 2022.



SOMMAIRE

- | | | |
|--------|---|--|
| Page 1 | ■ Édito du Maire | ■ Une nouvelle directrice pour l'Ehpad Les Terrasses de l'ibie |
| | ■ Les commerces au cœur de la vie locale (1 ^{re} partie) | ■ Les évolutions du service de restauration scolaire |
| Page 2 | ■ La mairie à votre service | ■ Les rendez-vous de la bibliothèque |
| | ■ Les commerces au cœur de la vie locale (2 ^e partie) | ■ 24 ^e Printemps des poètes |
| Page 3 | ■ La flavescence dorée, jaunisse de la vigne | ■ La Poste, toujours aussi proche ? |
| | ■ Le "zéro phyto", quésako ? | ■ Les animations Rénofuté |
| | ■ Installation de dix défibrillateurs | ■ Opération programmée d'amélioration de l'habitat |
| Page 4 | ■ La médiathèque en chantier | ■ Collectez vos bouchons |
| | | ■ Tribunes des quatre listes politiques de Villeneuve-de-Berg |
| | | ■ Raoul Verdu |
| | | ■ Vers un stade de foot rénové... et communautaire |
| | | ■ Une jeune Villeneuvoise médaillée |
| | | ■ Le festival "+ cour(t)" |



OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.
Samedi de 9h à 12h.

PERMANENCES DES ÉLUS

■ Sur rendez-vous :

Sylvie Dubois, maire

■ Lundi de 14h à 18h (rdv souhaité) :

Patrick Rotger, 3^e adjoint,
attractivité et développement
économique, commerce et
artisanat

■ Mardi de 10h à 12h (rdv souhaité) :

Marie Fargier, 2^e adjointe,
cadre de vie, voirie, urbanisme,
réseaux électriques, fibre
optique, sécurité, services
techniques

■ Jeudi de 10h à 12h (rdv souhaité) :

Anne-Marie Eyraud,
permanence CCAS

■ Vendredi de 14h à 18h et samedi matin sur rdv :

Stéphane Chausse, 1^{er} adjoint,
transition énergétique
et écologique, bâtiment,
agriculture, mobilité, eau,
déchets, énergie renouvelable,
service technique

■ Vendredi de 14h à 18h (rdv souhaité) :

Florian Morge, 5^e adjoint,
éducation, vie associative,
jeunesse, sports

SERVICES UTILES

■ Bibliothèque municipale :

06 33 23 34 69
bibliothequemunicipale@
villeneuvedeberg.fr

■ Services techniques :

dst@villeneuvedeberg.fr

■ Déchetterie : 04 75 94 76 45

du lundi au samedi
de 9h à 11h45,
mercredi de 9h à 11h45
et de 13h30 à 17h

■ SIDOMSA : 04 75 94 33 57

■ SIVOM : 04 75 94 82 94

■ SAUR : 04 63 36 10 00

de 8h à 18h, 04 63 36 10 09
soir et week-end

TOUTES LES INFOS sur
villeneuvedeberg.fr

COMMERCES

LES COMMERCES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE (Suite de la page 1)

Le tissu commercial de Villeneuve-de-Berg : c'est grave docteur ? Pour agir efficacement, il importe de comprendre quelles sont les problématiques propres au commerce local. Dans cette optique nous nous sommes appuyés sur les outils mis à disposition par les partenaires de l'État (ANCT, Banque des territoires).

Dossier

Les commerces souffrent de la crise sanitaire, 44 % constatent un impact négatif de la crise sur leur activité. Ils observent aussi majoritairement (65 %) une dégradation de l'activité commerciale sur les dernières années. Le constat dressé est sans appel, il faut inverser la tendance et redynamiser l'activité commerciale. Une bonne nouvelle, les deux-tiers des commerçants en place ont des projets : rénovation, embauche ou encore développement de l'activité sont au programme.



Objectif : redynamisation de l'activité commerciale.

Des outils réglementaires indispensables

Dans le domaine de l'urbanisme, les élus disposent d'outils qui leur permettent de réguler et d'encadrer les activités commerciales. Il s'agit de désigner les "linéaires commerciaux" à sauvegarder, d'encadrer les développements en périphéries ou encore de prévoir la possibilité de préempter sur les locaux stratégiques. Jusqu'à présent ces outils n'avaient pas ou peu été mobilisés. La majorité a fait le choix d'engager les nécessaires modifications du règlement d'urbanisme pour donner de la lisibilité à tous dans les orientations d'aménagement qu'elle souhaite promouvoir.

Villages vivants, Foncière rurale et solidaire

Acteur économique innovant, Villages Vivants achète, rénove et loue des locaux pour installer des activités qui ont un impact positif sur leur territoire et ses habitants. Cette activité de "foncière" répond au besoin de remobiliser des locaux vacants pour favoriser le retour du commerce. L'intérêt majeur de ce type de démarche est d'ouvrir un espace pour construire les projets autrement, en associant les riverains et les porteurs de projets, avec l'utilité locale pour boussole.

La commune a engagé des échanges avec Villages Vivants pour envisager des interventions ciblées sur des locaux commerciaux aujourd'hui vacants. A cette heure, il est difficile de dire si ces discussions permettront d'aboutir à des opérations finalisées, il s'agit de projets de longue haleine. Affaire à suivre...

En savoir plus : villagesvivants.com

Berg et Coiron, aux côtés des entreprises du territoire

En matière d'accompagnement aux acteurs économiques, c'est la communauté de communes qui est en première ligne. Sylvie Dubois, vice-présidente, et la commission économie travaillent sur le commerce. Fin 2021, une convention avec la chambre des métiers a été signée, elle vient compléter le dispositif local d'accompagnement. Il faut aussi signaler qu'une aide financière est proposée pour les commerçants qui souhaitent rénover ou sécuriser leurs locaux. Jérôme Claude, chargé de mission économie, est l'interlocuteur pour les démarches.

En savoir plus : bergetcoiron.fr/les-services-aux-habitants/economie/soutien-au-commerce-et-a-l-artisanat-des-subsidations-pour-les-travaux-de-renovation

Une démarche à construire collectivement

Ce travail conduit en direction de l'activité commerciale trouve évidemment son prolongement dans une réflexion plus globale sur l'attractivité du centre-bourg. La participation active de la population à cette réflexion est nécessaire. La commune a mis en place une commission extra-municipale pour dialoguer le plus largement possible. Il est encore temps de s'inscrire.

En savoir plus : villeneuvedeberg.fr/vie-municipale/commissions-extra-municipales

La commune ne pourra pas agir seule, c'est bien entendu aux commerçants, principaux intéressés, qu'il appartient de s'investir collectivement pour animer la dynamique commerciale du centre-bourg. La commune répondra présent pour accompagner les volontaires.



Une maladie de la vigne.

La flavescence dorée est une maladie incurable de la vigne causée par une bactérie circulant dans la sève. Elle occasionne de fortes pertes de récolte et peut compromettre la pérennité des vignobles. Elle est transmise

par un insecte, la cicadelle. La transmission peut aussi se faire par l'introduction de jeunes plants contaminés dans un vignoble indemne. Dès qu'un pied est suspecté, des analyses sont réalisées. En cas de flavescence dorée, le pied est arraché et brûlé. Un périmètre de lutte est alors mis en place et des traitements insecticides sont appliqués durant au moins trois ans. Une vigne à plus de 20 % touchée doit être arrachée en totalité. Outre les traitements, il devient alors obligatoire de

planter des plants traités à l'eau chaude, de prospector l'ensemble du vignoble concerné et de brûler les pieds infectés.

Le fléau est réapparu en Sud-Ardèche en 2016. Aucune obligation est imposée hors zones infectées, mais de plus en plus de viticulteurs prennent les devants, décident d'acheter des plants sains et d'auto-prospecter leurs vignes bien qu'exemptes de maladie, afin de déceler au plus tôt des plants infectés.

Notre commune accueille bon nombre d'agriculteurs engagés depuis plusieurs années dans une viticulture respectueuse de l'environnement, développant un savoir-faire reconnu dans l'élevage de vin nature, biologique ou IGP. Depuis de nombreuses années, l'utilisation d'insecticides a disparu, si la maladie venait à se déclarer, leurs efforts seraient anéantis par celle-ci ou par les traitements. Aussi, le conseil municipal a souhaité soutenir une réflexion sur la systématisation des procédés préventifs sur toute la chaîne depuis les pépiniéristes jusqu'aux parcelles cultivées.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

LE "ZÉRO PHYTO", QUÉSAKO ?

La loi Labbé interdit depuis 2017, l'utilisation de phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries ouverts au public.

À partir de juillet 2022, l'utilisation des produits phytosanitaires sera interdite dans tous les lieux de vie excepté, jusqu'en 2025, pour les terrains de sport de haut niveau.

Pour Villeneuve-de-Berg, la démarche est déjà en place depuis quelques temps et se traduit par l'utilisation d'outils mécaniques (débroussailleuses, binettes, épareuse, etc.) pour nettoyer les espaces verts, bords de voiries, cimetière, etc.



Cette démarche respectueuse de l'environnement, contribue à la biodiversité des espèces, faune et flore confondues et préserve la santé des agents et des usagers de ces lieux. La végétation spontanée, les oiseaux et les insectes peuvent ainsi reprendre leur place et contribuer à l'embellissement de notre commune.

SANTÉ

INSTALLATION DE DIX DÉFIBRILLATEURS

Suite à l'obligation du 1^{er} janvier 2022 d'installer dans tous les établissements accueillant du public un défibrillateur, la commune vient d'en acquérir dix. Ils seront installés fin février par l'entreprise Prev'inter dans les lieux publics comme l'Ardéchoise, le petit boulodrome, le centre socioculturel la Pinède, dans les deux écoles publiques (maternelle et élémentaire). Mais aussi au service technique, au gymnase, à la bibliothèque, à l'espace la Plaine et à l'église. Pour rappel, un défibrillateur est déjà installé aux toilettes publiques de la place de l'Esplanade et un autre à la mairie.

Le budget de cette acquisition est de 14 310 €. Pour faciliter la prise en mains de cet outil, une formation à l'utilisation d'un défibrillateur est prévue pour le personnel communal.

Qu'est-ce qu'un défibrillateur ? Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie, il participe à la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque.

AGENDA DATES À RETENIR

■ 5 au 26 mars

Exposition photo « L'art et le handicap », par Philippe Ribière, Malmazet.

■ 5 mars

Festival « + cour(t) », 4^e édition, centre-ville.

■ 12 au 28 mars

Printemps des poètes, remise des prix, salle l'Ardéchoise.

■ 8 au 30 avril

Exposition de peintures de Jean Amoros, Malmazet.

■ 14 et 15 mai

Fête du livre, Malmazet, Grande Rue et à la bibliothèque.

Le 14 au soir, **conférence** de Didier Vincent sur Papillon de Henri Charrière, Malmazet.

■ 28 et 29 mai

Festival « D'une cour à l'autre », centre-ville.

■ 3 au 25 juin

Exposition de peintures de Dominique Manchet sur le thème des sept péchés capitaux, Malmazet.

■ Juillet

Exposition sur les instruments de musique anciens avec la participation de Pierre Parisse, professeur, Malmazet.

■ 29 juillet au 27 août

Exposition sur les sorcières avec le concours de Jacques Coudène et d'Alain Barbier (écrivain), Malmazet.

■ Septembre

Exposition de peintures à l'encre de Roland Bideau. **Exposition de sculptures** de Bob Appelmans, Malmazet.

■ Octobre

Exposition « Les pierres voyageuses » issue du Muséal d'Alba-la-Romaine, avec le concours d'Odette Balandreaud, Malmazet.

■ 29 et 30 octobre

Fête du terroir, Malmazet.



L'Hôtel Malmazet, 33 Grande Rue.



Les façades du bâtiment.

Après six ans de gestation, le projet de construction de la nouvelle médiathèque va enfin se concrétiser avec le lancement du chantier en février.

Villeneuve-de-Berg compte 3 000 habitants, près de 1 000 enfants scolarisés. Or c'est l'un des derniers bourgs ardéchois à ne pas disposer d'une médiathèque digne de ce nom. Pourtant, l'activité de la bibliothèque est dynamique : le nombre d'adhérents augmente régulièrement, avec plus de 900 inscrits en 2021 dont 40 % proviennent des communes voisines. Il était donc important de s'attacher rapidement à la construction d'un nouveau bâtiment prenant en compte cette évolution et complétant l'activité de nos établissements scolaires. Sa vocation est aussi de permettre au plus grand nombre de s'informer, de découvrir, de s'évader et d'être un des piliers de la vie culturelle du territoire.

Une étude de fond

Dès lors, mesurant l'ambition de ces objectifs, le projet a été retravaillé afin de répondre à toutes ses exigences. Une étude de fond a été lancée en concertation avec les utilisateurs, les services techniques, l'architecte en charge du projet, le SDEA qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet, les architectes paysagers de la Direction départementale du territoire et la Bibliothèque départementale de prêt.

Confortés par les réflexions issues des "ateliers du territoire", nous avons décidé de maintenir la maison France Services au centre du village où elle remplit parfaitement sa fonction. Nous l'avons donc retirée du projet.

Une inscription paysagère retravaillée

Nous avons voulu un bâtiment posé sur un sol naturel de plain-pied et non en surélévation comme initialement prévu afin d'en favoriser l'accessibilité. Son inscription paysagère a

été retravaillée avec la création d'un jardin de lecture et d'une aire de stationnement, oubliée dans le précédent projet. L'édifice est prévu pour être le point relais de bibliothèques communales plus petites, d'où la création d'un espace stockage conséquent. Toutefois, après discussion avec la Bibliothèque départementale de prêt, ce local a été redimensionné aux réels besoins.

Les espaces ouverts au public s'agencent en deux volumes : la médiathèque et la salle de conte, adaptée à des séances de lectures animées et ludiques. La fonctionnalité des lieux a été entièrement retravaillée afin de rendre les différents espaces modulables : les poteaux de soutènement prévus ont été supprimés, ce qui a amené l'architecte à réétudier la structure porteuse du bâtiment. Les fondations du bâtiment seront par ailleurs renforcées compte tenu de la qualité médiocre du terrain. Conformément à nos engagements, nous avons également reconsidéré l'isolation du bâtiment afin d'en améliorer les performances énergétiques, d'en améliorer le confort thermique pendant la saison estivale grâce à l'utilisation de matériaux isolants à fort déphasage et à la création d'avancées de toiture permettant au soleil hivernal de pénétrer, et protégeant la salle des rayons en été. La toiture a également été étudiée pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

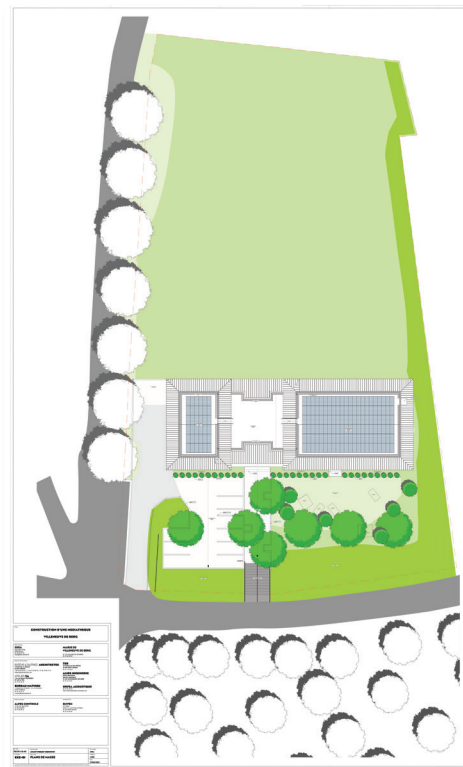
Le chauffage au gaz initialement prévu a été abandonné au profit de l'installation d'une chaudière à granules de bois. La superficie de la salle principale s'élèvera à 184 m². S'y ajouteront la salle du conte (71 m²), l'espace accueil et le bureau de la bibliothécaire (27 m²), le hall, le sas et l'espace de retour des livres (43 m²), les sanitaires (20 m²), la réserve (47 m²) et les locaux techniques et de chaufferie (60 m²).

Le coût de l'opération

Le coût de l'opération est évalué à 1,4 M€ H.T. (1,12 M€ construction), cofinancé par la Communauté de Communes (10,7 %), le Conseil départemental (1^{re} tranche 11,9%), l'État (32,6 %), l'ADEME (1,8 %). Nous attendons la réponse de la Région et du Département seconde tranche. La durée prévisionnelle du chantier est de 15 mois avec une ouverture au public attendue pour l'été 2023.

Une réalisation exemplaire

Un équipement moderne, adapté aux usages, conforme aux enjeux de transition écologique, fer de lance d'une politique culturelle et éducative locale ambitieuse et ce, dans un budget maîtrisé : la médiathèque s'inscrit comme l'une des réalisations exemplaires de ce début de mandat.



Plan de masse.

Un service de proximité pour faciliter vos démarches administratives au quotidien :

Famille, Social, Santé, Logement, Emploi, Services de l'État, Retraite, Impôts, Papiers d'identité...



Horaires :

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30 - 17h
Mardi : 8h30-12h30 / 14h00-17h30
Mercredi : 8h30-11h30
Jeudi : 14h00-17h00
Vendredi : 9h00-12h00

France Services Berg & Coiron

42, rue nationale, 07170 Villeneuve de Berg

Tél. : 04 75 07 57 67

espaceservicespublics@bergetcoiron.fr | www.bergetcoiron.fr

SANTÉ UNE NOUVELLE DIRECTRICE POUR L'EHPAD LES TERRASSES DE L'IBIE



Christine Teyssier.

Lundi 3 janvier 2022, Christine Teyssier, originaire de notre belle région, a pris ses fonctions pour assumer au quotidien la direction de l'EHPAD Les Terrasses de l'Ibie. La présence d'une direction sur site était très attendue par les résidents, les familles et les agents. En qualité de directrice adjointe déléguée de site, elle a rejoint l'équipe de la direction commune de l'hôpital de Villeneuve-de-Berg, dans laquelle Philippe Rouessol, directeur général, l'a intégrée pour partager les retours d'expériences et les thèmes d'actualité utiles pour l'EHPAD.

Naturellement sensible à la prise en charge des publics vulnérables, les préoccupations de Mme Teyssier sont le respect, la sécurité des biens et des personnes accueillies. Animée par des valeurs humanistes, il lui semble indispensable de favoriser l'écoute, l'empathie, la disponibilité, un management participatif et une ambiance de travail bienveillante.

Des missions multiples

Bénéficiant d'une expérience professionnelle de terrain et plurielle, dans le domaine médico-social et sanitaire, ses missions sont concentrées sur un volet très opérationnel, assurant la responsabilité du fonctionnement de l'EHPAD Les Terrasses de l'Ibie, la supervision de l'organisation des services, les relations avec les familles et le bien-être des résidents. Cette nouvelle gouvernance permettra à M. Rouessol de se consacrer, pour l'EHPAD les Terrasses de l'Ibie, aux orientations stratégiques, au développement des coopérations de territoire et à la sécurité des biens et des personnes.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Teyssier dans ses nouvelles fonctions de direction.

RESTAURATION SCOLAIRE LES ÉVOLUTIONS DU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis la rentrée de septembre 2021, le service éducation a évolué quelque peu du fait, notamment, de la mise en place du protocole sanitaire Covid-19 émanant du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Concernant la restauration scolaire élémentaire, le service a été doublé afin que les enfants mangent par classe, la cour d'école est divisée en deux groupes à la fois pour les temps scolaires et périscolaires, une désinfection des locaux, du matériel et des points contact est effectuée tous les jours.

Toujours à propos de la restauration scolaire, le nouveau marché attribué à la société API Restauration permet :

- un renforcement des exigences concernant les produits issus de l'agriculture biologique et locaux,
- le développement du tri sélectif avec l'installation d'une grande table de tri fournie par le prestataire (API Restauration) au restaurant scolaire élémentaire (utilisé depuis janvier 2022) et d'une petite table au restaurant maternel (utilisation à venir). Cela permettra d'engager le service de restauration vers une diminution du gaspillage.

De plus, depuis septembre 2021, une tarification sociale pour la cantine est effective avec trois tarifs en fonction du quotient familial. Après quatre mois de fonctionnement, cette nouvelle tarification semble bien répondre à un besoin réel. En effet, entre septembre et décembre 2021, 8 245 repas ont été pris sur



Le restaurant scolaire accueille environ 158 enfants par jour.

les cantines scolaires (écoles élémentaires et maternelles). Cela représente en moyenne 158 enfants par jour (53 enfants à l'école maternelle et 105 à l'école élémentaire) soit 67 % des effectifs.

Une tarification sociale à 1 €

33 % des repas pris bénéficient du tarif à 1 € et 25 % bénéficient du tarif à 2,80 €. Il est à noter que le tarif de 3,40 € n'a pas été augmenté par rapport aux années précédentes. Par ailleurs, l'État soutient financièrement la mise en place d'une tarification sociale à 1 €. L'objectif de cette nouvelle tarification est de permettre à un maximum d'enfants d'accéder à un repas équilibré. La fréquentation des cantines et le nombre de repas bénéficiant du tarif à 1 €, confirme bien ce besoin.

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE



• JEUDI 3 FÉVRIER À 10H ET 11H

Histoires et musique pour les toutes petites oreilles avec Samuel Taussat. Pour les tout-petits de 6 mois à 3 ans.

• DU 8 MARS AU 12 AVRIL

Exposition : "Les livres c'est bon pour les bébés", en partenariat avec la BDP de l'Ardèche. Tout public.

• MERCREDI 30 MARS À 16H

Spectacle : "L'ours et le roitelet", théâtre d'ombres par la Cie Emilie Valantin. Tout public partir de 3 ans. Suivi d'un atelier pour les 4/9 ans.

• MARDI 12 AVRIL À 10H ET 11H

Histoires et musique pour les toutes petites oreilles avec Samuel Taussat. Pour les tout-petits de 6 mois à 3 ans.

• DU 10 MAI AU 14 JUIN

"P'tite exposition : Herbière", en partenariat avec la BDP de l'Ardèche. Tout public.

• MERCREDI 25 MAI À 16H

Balade contée : "Herbes folles pour Pas-sages", avec Patrick Rochedy. Public familial à partir de 6 ans.

• DU 14 JUIN AU 30 AOÛT

Exposition : "Quand tombe la nuit", en partenariat avec la BDP de l'Ardèche. Public jeunesse.

• VENDREDI 10 JUIN À 21H

Contes et légendes des étoiles et de la lune avec les conteurs de Kairos Jazab, puis visite guidée du ciel étoilé à l'oeil nu et au télescope par Marie-Line Bardou, montreuse d'étoiles. Tout public à partir de 6 ans.

Réservations conseillées, places limitées.

Bibliothèque Municipale
88 Grande Rue

Tél. : 04 75 37 99 12

Mail : bibliothequemunicipale@villeneuveberg.fr

Site internet : villeneuveberg.fr/culture-loisirs/bibliotheque



Cette année encore le Printemps des poètes aura lieu à Villeneuve du 12 au 28 mars 2022. Le thème de cette année est "L'éphémère". Les citoyens inspirés peuvent nous faire parvenir leurs

Un concours de poésie attendu.

poèmes. Des urnes seront à leur disposition du 7 février au 14 mars à la mairie, la bibliothèque et à la librairie "Au temps retrouvé".

Après avoir recueilli tous les poèmes, le jury les lira et délibérera afin de les classer et de choisir les heureux vainqueurs de cette édition 2022. Le samedi 26 mars, nous espérons pouvoir récompenser les gagnants comme il se doit.



Balade thermographique à Saint-Jean-le-Centenier.

Ce début d'année 2022 marque le renouveau du service public de la rénovation. Au niveau national, le réseau FAIRE devient le réseau France Renov' et plusieurs évolutions sont à noter au niveau du fonctionnement des aides (dénominations, montants, durées...).

Afin de présenter ces nouveautés, le service Rénofuté, en partenariat avec la communauté de communes de Berg et Coiron, avait organisé le 13 décembre dernier, une conférence sur les aides à la rénovation et leur évolution. Une vingtaine de personnes y ont participé et ont pu poser toutes les questions qui leur tenaient à cœur.

Dans la continuité, pour comprendre l'intérêt d'avoir une bonne isolation dans sa maison, le service Rénofuté a proposé, avec la communauté de communes Berg et Coiron, le 26 janvier 2022, une balade thermographique à Saint-Jean-le-Centenier. À l'aide d'une caméra thermique, les participants partent à la traque aux déperditions de chaleur et voient la différence entre une maison avec et sans isolation. Une manière ludique et tangible de comprendre comment faire des économies d'énergie dans son logement.

Une prochaine animation à destination des professionnels du bâtiment devrait être organisée courant juin chez un fournisseur de matériaux. Par ailleurs, le service Rénofuté ne change pas, vous pouvez prendre un rendez-vous pour définir plus précisément votre projet de rénovation, et vous faire accompagner avec une visite à domicile pour les projets avec plusieurs postes de travaux (minimum 35 % d'économie d'énergie).

Tél. : 04 75 35 87 34
Mail : sud07@renofute.fr

SERVICES PUBLICS

LA POSTE, TOUJOURS AUSSI PROCHE ?

Alors que le Groupe La Poste s'est fendu d'une campagne publicitaire vantant « la proximité, c'est un métier », les horaires d'ouverture du bureau villeneuvois sont à nouveau revenus à l'ordre du jour du conseil municipal le 29 janvier dernier. Les élus se sont indignés d'une nouvelle proposition du Groupe de fermer au public le bureau deux demi-journées supplémentaires pointant une baisse de fréquentation pendant la crise sanitaire.

Le conseil municipal, arguant de la mobilisation pour redynamiser le centre-bourg, a fermement demandé à La Poste de revoir sa position, pointant les incohérences entre des engagements pris au niveau national et une pratique locale loin des problématiques des bourgs ruraux et de leurs habitants.



La Poste veut encore réduire les horaires d'ouverture du bureau de Villeneuve-de-Berg.

HABITAT

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) : BILAN ET NOUVEAU DISPOSITIF BIENTÔT OPÉRATIONNEL !

Grâce à l'OPAH, qui a débuté en 2017, les propriétaires occupants et bailleurs peuvent demander des aides pour rénover leur(s) logement(s). L'OPAH cible principalement les travaux d'amélioration énergétique avec des primes spécifiques "Habiter Mieux" de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Le gain énergétique doit être au moins de 35 %, alors des aides allant jusqu'à 50 % de subventions sur vos travaux peuvent vous être accordées. L'OPAH permet aussi de subventionner les travaux d'adaptation pour des personnes âgées ou handicapées.

Pour rappel, les aides de l'Anah, de la communauté de communes Berg et Coiron sont sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants, et sous condition de conventionnement social avec l'Anah pour les propriétaires bailleurs et varient selon la localisation et l'état du logement.

L'OPAH Berg et Coiron en cours se terminera le 31 janvier 2022. Les élus de la communauté de communes s'engagent auprès de l'Anah pour relancer un nouveau dispositif dès le second trimestre 2022.

Pendant la durée de l'OPAH, plusieurs actions ont eu lieu sur la commune de Villeneuve de Berg, notamment la présentation par SOLIHA

d'un TRUCK aménagé proposant des solutions simples et faciles à mettre en œuvre pour repenser son logement ainsi que plusieurs ateliers "Bien vieillir chez soi" pour conseiller et accompagner les personnes âgées et/ou handicapées.

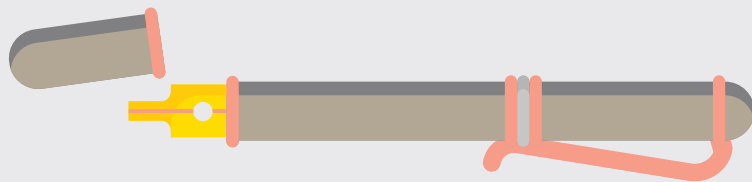
Un bilan positif

Bilan de l'OPAH :

- Nombre de primo contacts de 177 sur 5 ans.
- 60 visites techniques réalisées par SOLIHA.
- 12 projets orientés vers MaPrimeRénov.
- 4 projets ont bénéficié de l'Aide "agilité".
- 26 projets ont bénéficié des aides de l'Anah dont : 20 avec une aide complémentaire de la communauté de communes ; 7 dans le périmètre prioritaire ; 11 étaient des logements vacants.

Si vous n'avez pas commencé vos travaux, contactez directement Rénofuté qui se tient à votre disposition pour répondre à vos questions par téléphone au 04 75 35 87 34.

Retrouvez de nombreuses informations sur le site internet : bergetcoiron.fr



■ TRIBUNE DE LA MAJORITÉ "DESSINE-MOI VILLENEUVE"

Améliorer l'accessibilité aux services publics locaux

La présence de services publics locaux de qualité, accessibles à tous, est un des piliers de notre engagement, revêtant un rôle d'autant plus crucial que la situation de nos concitoyens est socioéconomiquement fragile ou simplement parce que certains ne disposent pas des moyens de mobilité pour se rendre à Aubenas ou Privas. Ils constituent aussi un élément de l'attractivité de notre bourg, autre motif de mobilisation via "Petites villes de demain". Ainsi, depuis le début du mandat, tant aux échelles municipale que communautaire, nous avons œuvré pour l'amélioration des services et équipements publics au bénéfice de la population. L'une de nos premières décisions a été d'abandonner l'idée de relocaliser la mairie et d'envisager de réhabiliter l'immeuble actuel et de le rendre plus adapté aux besoins des personnes qui y travaillent ou le fréquentent. Cela suppose le rendre plus accessible aux personnes à mobilité réduite, en relocalisant l'accueil du public au rez-de-chaussée. L'accessibilité physique ne commence néanmoins pas devant la porte de nos équipements publics. Aussi, la réflexion engagée en 2022 sur un futur plan de mobilité intégrera la question de l'accessibilité dans nos espaces publics. De même, nous avons convaincu la communauté de communes de confirmer la localisation de la maison France Services en centre-ville, alors que son implantation définitive était envisagée du côté du jardin public.

L'autre initiative est d'élargir les horaires d'ouverture de la mairie avec désormais un accueil du public le samedi matin. C'est pourquoi nous nous indignons, quand des décisions prises par d'autres conduisent à un chemin inverse. Ainsi, avons-nous exprimé très fermement notre désapprobation de la décision unilatérale du groupe La Poste de réduire une fois encore les plages d'ouverture du bureau de poste sans tenir compte du rôle social qu'il peut avoir pour les personnes moins à l'aise avec internet ou en termes d'attractivité du centre-bourg. S'agissant d'un service culturel et éducatif important pour les enfants et leurs parents, les travaux de construction d'une nouvelle médiathèque vont être lancés pour une ouverture espérée en 2023. Une ambition identique nous anime avec l'amélioration des conditions d'études au sein de nos écoles. C'est aussi ce qui nous pousse à défendre auprès de l'exécutif départemental, un service de sécurité des biens et des personnes efficace et doté de moyens performants, en militant pour la reconstruction sur la commune, d'un nouveau centre de secours et d'incendie. Vous savez que pour l'instant, cette parole n'est pas entendue en dépit d'une position unanime des élus des communes de Berg et Coiron. Restructuration de l'hôpital, confortement de l'EHPAD Les Terrasses de l'lbie après plusieurs années difficiles, implication de l'intercommunalité dans le développement de la maison de santé et dans la rénovation prochaine du stade de foot... Les sujets ne manquent pas depuis 18 mois et continueront à animer nos débats. Mais l'accessibilité au service se joue aussi sur le plan financier. D'ores et déjà, le conseil municipal s'est prononcé pour réduire à 1 € le repas de la cantine scolaire pour les enfants des familles les plus défavorisées. Ainsi, de nombreux enfants ont pu, depuis le début de l'année scolaire, retrouver le chemin de la cantine et bénéficier de repas équilibrés.

Toujours plus proche est notre leitmotiv. Aussi nous prenons le temps d'échanger dans les réunions de quartiers autour de vos interrogations, vos aspirations. Certes, la mairie ne peut pas tout, et tout en même temps, mais soyez assuré(e) que cette proximité reste le ferment de notre implication.

■ TRIBUNE "AGISSONS ENSEMBLE"

L'équipe "Agissons Ensemble pour demain" vous présente ses meilleurs vœux pour 2022. Que cette année nous réserve un avenir serein et soit une année de partage. Comme nous le faisons depuis le début du mandat, nous suivons le quotidien de notre village et ses problématiques. Malgré un article de l'équipe de la majorité (illisible) sur le stationnement dans le précédent Pitchoun, nous constatons une véritable anarchie au centre-ville. Les piétons ne peuvent plus se déplacer en toute sécurité. La circulation est difficile, dangereuse avec les comportements irresponsables. Doit-on attendre un grave accident pour réagir ? Il en est de la responsabilité des élus de prendre des mesures énergiques et concrètes. La sécurité de tous doit être une priorité. Nous suivons avec attention les dossiers en cours, l'enfouissement des poubelles, le stade de foot, pour lequel notre position était claire, à savoir le portage par la communauté de commune, la revitalisation du centre-bourg, le développement durable (photovoltaïque)... et leurs financements. Villeneuvois, Villeneuvoises, nous restons à votre écoute et vous pouvez nous joindre via notre Facebook.

■ TRIBUNE "S'INVESTIR"

Penser, décider, agir ensemble sur les territoires : voici une définition de l'Intelligence collective sur laquelle la majorité actuelle avait promis de miser pour répondre aux défis locaux, notamment en matière d'aménagement du territoire. Mais au lieu de se réjouir que Berg et Coiron accepte de porter la lourde réhabilitation du stade de football pour en faire un équipement de qualité, mutualisé au niveau intercommunal tout en restant propriété communale, répondant aux normes de la FFF et permettant d'envisager son ouverture à d'autres disciplines sportives et aux accueils de loisirs, la majorité municipale tergiverse et resquille sur les conditions financières du transfert de la gestion de l'équipement, pourtant calculées conformément à la réglementation. Bien qu'en terrain amical, la majorité se fourvoie dans un esprit de méfiance voire de défiance à l'égard de l'intercommunalité. Ce manque de sagacité est préjudiciable. En tant que pôle du territoire, Villeneuve-de-Berg devrait regarder (ou calculer...) au-delà de son clocher, et surtout s'inscrire dans des relations de qualité avec ses plus proches partenaires. L'intelligence collective mérite mieux que d'être invoquée à longueur de discours. Elle doit et devra être mobilisée à nouveau, par exemple pour la gestion de la future médiathèque, ou encore la création d'une salle des fêtes... Avec nos meilleurs vœux de santé et de prospérité collectives pour 2022 !

■ TRIBUNE "POUR VILLENEUVE AVEC VOUS"

Nous sommes encore limités à un petit paragraphe de 408 signes ! 2022, c'est l'année du choix du mode de gestion de l'eau pour les 18 communes de l'ancien canton de Villeneuve-de-Berg et de la commune de Freyssenet. Régie ou Délégation de service public (DSP) ? Dommage, le syndicat mixte a choisi la DSP ! Dommage, les habitants n'ont pas été concertés ! Dommage, nous aurions aimé avoir une gestion directe de l'eau sans bénéfices pour des sociétés privées. A quand une participation citoyenne !



Raoul Verdu.

Raoul Verdu nous a quittés le 23 novembre 2021.

Très investi dans la vie associative sportive locale et professeur au collège Laboissière, il crée en 1976 une section rugby dans le collège où il enseigne. Raoul Verdu restera très attaché à l'OBCH Ovalie Berg Coiron Helvie dont il initiera la création et la gestion durant de nombreuses années dans un souci constant de transmission. C'est donc tout naturellement qu'en 2008, le stade de rugby villeneuvois est baptisé de son nom.

Raoul Verdu était correspondant local de presse pour le Dauphiné Libéré concernant l'activité rugby de la commune. L'ouverture de l'école de rugby, en 2020, aura été un bel hommage rendu à cette personnalité villeneuvoise qui restera dans la mémoire de chacun d'entre nous.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS VERS UN STADE DE FOOT RÉNOVÉ... ET COMMUNAUTAIRE

Les discussions vont bon train entre la commune et l'intercommunalité au sujet du projet de rénovation du stade de foot villeneuvois. Remplacement de la pelouse très dégradée par une pelouse synthétique pour une réduction des quantités d'eau consommée pour son arrosage et une utilisation élargie du terrain, rénovation de l'éclairage, remise aux normes des vestiaires et de la salle commune ... un projet d'1 M€ pour remettre l'équipement à niveau, répondre aux besoins des sportifs et redonner au stade son attractivité.

La solution passera probablement par la communauté de communes, allant de pair avec la reconnaissance de l'intérêt communautaire du stade, au service de l'ensemble des communes du territoire. A suivre...



SPORT UNE JEUNE VILLENEUVOISE MÉDAILLÉE



Yaël Had, médaillée championne.

Yaël Had a été médaillée championne U15F rassemblement inter district LAuFoot Section Est 2021/2022.

Depuis l'âge de 6 ans au sein du club Berg Helvie, elle progresse en tant que gardienne de but avec travail et détermination. Ses entraîneurs parlent d'une personne très investie, passionnée, énergique. Elle partage cette belle aventure avec son club, jeunes et adultes présents à ses côtés pour l'accompagner.

Yaël est scolarisée au collège Laboissière en classe de 4^e. Bonne élève, la tête sur les épaules, elle envisage de pouvoir faire de son métier sa passion tout en se projetant éventuellement sur d'autres professions.

La commune mise à l'honneur

Cette médaille met sous les feux des projecteurs une jeune sportive en devenir, un sport d'équipe fait de respect et de partage. Félicitation Yaël, pour ces performances et cette belle victoire à l'échelle régionale. Tu portes haut les couleurs de ton club et de notre commune.

ÉVÉNEMENT CULTUREL LE FESTIVAL "+ COUR(T)"

Le prochain rendez-vous "+ cour(t)" de Culture en fait se déroulera samedi 5 mars dans la salle l'Ardéchoise. Musique, humour et jeux à l'affiche de cette 4^e édition.

Déambulation, jeux, humour, chansons, concert

L'après-midi sera ludique avec les Déambulettes et avec de nombreux jeux à pratiquer en famille, entre amis. À 17h30, humour et chansons avec le duo albenassien des "Pates au gaz". Une scène ouverte animera le début de soirée avec possibilité de restauration sur place, suivie d'un concert à 21h, comme pour les précédentes éditions.

Plus d'infos : culturenfait.wordpress.com ou [Facebook/Cultureenfait](https://www.facebook.com/Cultureenfait)

Le festival "D'une cour à l'autre"

Quant au festival "D'une cour à l'autre", reviendra-t-il au printemps cette année ? La réponse est oui ! Notez bien les dates : samedi 28 et dimanche 29 mai 2022.



Place à la culture, samedi 5 mars 2022.

Lou, lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg | Directeur de publication : Sylvie Dubois, maire | Rédaction : équipe municipale | Photos : Mairie, Freepik, Virginie Volle | Maquette et mise en page : Vizo Studio (vizostudio.com) | Impression : Copy Com (copy-com.com) | Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement | Ne pas jeter sur la voie publique.

